

**LLOYDS TSB BANK**

Succursale de LTSB Bank Plc à Londres

au capital de 7.835.715,60 euros

11, boulevard des Moulins - MC 98007 Monaco Cedex

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012**

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Caisse, banques centrales, C.C.P. ....	5 097	7 542
Créances sur les Etablissements de Crédit .....	250 679	228 968
Opérations avec la clientèle.....	304 355	281 029
Immobilisations corporelles .....	525	498
Autres actifs.....	1 957	1 793
Comptes de régularisation .....	426	282
<b>TOTAL ACTIF</b> .....	<b>563 040</b>	<b>520 112</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Dettes envers les établissements de crédit.....	270 344	234 618
Opérations avec la clientèle.....	280 570	273 890
Autres passifs.....	569	312
Comptes de régularisation .....	3 810	3 038
Provisions pour Risques et Charges .....	488	546
Capitaux Propres Hors FRBG (+/-).....	7 259	7 708
Capital Souscrit.....	7 836	7 836
Report à Nouveau (+/-).....	-128	-400
Résultat de l'exercice (+/-).....	-449	272
<b>TOTAL PASSIF</b> .....	<b>563 040</b>	<b>520 112</b>

**HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012**

(en milliers d'euros)

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement.....	41 065	15 988
Engagements de garantie.....	3 710	7 282
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements de garantie.....	27 686	7 547

**COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012**

(en milliers d'euros)

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
+ Intérêts et produits assimilés.....	12 473	10 564
- Intérêts et charges assimilées.....	5 135	4 312
+ Commissions (Produits).....	3 744	3 179
- Commissions (Charges).....	22	20
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation.....	407	330
+ Autres produits d'exploitation bancaire.....	1	2
- Autres charges d'exploitation bancaire.....	39	8
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>11 429</b>	<b>9 735</b>
- Charges générales d'exploitation.....	10 049	8 334
- Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles.....	94	109
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>1 286</b>	<b>1 292</b>
+/- Coût du risque.....	-1 660	-1 093
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>-373</b>	<b>199</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0	-2
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b> .....	<b>-373</b>	<b>197</b>
+/- Résultat exceptionnel.....	-75	75
- Impôt sur les bénéfices.....	0	0
<b>RESULTAT NET</b> .....	<b>-449</b>	<b>272</b>

---

---

**ANNEXE AU BILAN PUBLIABLE 2012****1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels (bilan, hors-bilan, compte de résultat et annexes) de la Lloyds TSB Bank Monaco ont été établis conformément aux dispositions du règlement 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire, modifié par le règlement 92.05 applicable aux Etablissements de crédit, ainsi qu'aux principes et méthodes généralement admis.

Ils sont présentés selon les dispositions du CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002.

Toutes les valeurs de cette annexe (sauf le nombre des effectifs) sont exprimées en K€ (milliers d'Euros).

**2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

Les comptes annuels de la succursale Lloyds TSB Bank Monaco sont établis selon les principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Ils sont présentés selon les dispositions du CRC 2000.03 modifié du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002.

**2.1 Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et les charges en devises sont convertis en € au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués au cours de change du terme restant à courir à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

**2.2 Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée probable des immobilisations.

- Mobilier	10 ans
- Matériel, véhicules	5 ans
- Agencements & aménagements	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Logiciels	1 an

**2.3 Intérêts et commissions**

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis, ils sont provisionnés dès que leur recouvrement semble compromis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

**2.4 Engagement de retraite**

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 248 K€ au 31/12/12.

## 2.5 Créances sur la clientèle

Les Créances sur la clientèle sont comptabilisées à leur valeur nominale, le cas échéant les revenus perçus d'avance sont crédités au prorata dans le compte de résultat, ou étalés selon la durée de vie de la créance.

## 2.6 Provisions sur créances douteuses

Des provisions sur créances douteuses sont constituées dès qu'apparaît un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel.

Les provisions sont portées en déduction des actifs, en fonction de l'examen des dossiers (perspectives de recouvrement, garanties.....), quelle que soit la monnaie dans laquelle elles sont constituées.

## 2.7 Calcul de l'Impôt sur les bénéfices

Notre établissement réalisant plus de 25% du chiffre d'affaires en dehors de Monaco est assujéti à l'impôt sur les bénéfices institué par les dispositions de l'Ordonnance Souveraine n° 3152 du 19 mars 1964.

## 2.8 Rémunérations variables

Les rémunérations variables sous forme de trésorerie font l'objet d'une prise en charge intégrale à la date de la clôture.

## 2.9 Suivi et mesure des risques

### RISQUE DE LIQUIDITE

En matière de risque de liquidité, « Market Risk Unit » suit la politique Lloyds TSB International Wealth (Switzerland, Monaco, Gibraltar, Luxembourg) Funding and Liquidity Policy, elle-même liée aux principales politiques de liquidité du Groupe, à savoir – Funding and Liquidity High level Group Policy et Detailed UK Defined Liquidity Group Funding and Liquidity Policy.

Le suivi du Coefficient de liquidité reste sous la responsabilité locale de l'Agence de Monaco.

(En %)	Déc. 2010	Déc. 2011	Déc. 2012
Coefficient de liquidité	325	318	414

Le tableau ci-dessus expose pour les trois derniers exercices les coefficients de liquidité enregistrés pour l'Etablissement. Au 31 décembre 2012, ce coefficient s'élevait à 414% dépassant le plancher réglementaire fixé à 100%.

### RISQUE OPERATIONNEL

La gestion centralisée des risques est assurée par l'unité Operational Risk basée à Genève ; dont le rôle est de mettre en place pour IW le modèle développé par le Groupe servant à l'identification et l'évaluation des risques opérationnels, incluant ceux relatifs à la fraude interne et externe. L'outil déployé, dénommé ORS (Operational Risk System), permet d'identifier les faiblesses dans l'environnement de contrôle, de mettre en place les mécanismes remédiant aux contrôles défaillants et d'évaluer le niveau d'efficacité des contrôles clés.

#### Les pertes opérationnelles en 2012 :

Toute perte (ou gain) opérationnelle potentielle ou avérée fait l'objet d'une communication formelle à notre chef de file Genevois à partir d'un montant supérieur à GBP 10.000 (ou équivalent).

Nous disposons d'un système informatique intégré déployé auprès de toutes les unités de Lloyds Banking Group (LBG), nommé ORS (Operational Risk System) dans lequel toute perte opérationnelle potentielle ou avérée, y compris lorsque celle-ci ne s'est pas matérialisée, doit être enregistrée (à partir du premier Euro). Notre maison mère basée à Londres a ainsi une visibilité détaillée de tous les incidents enregistrés.

### **MESURES PRISES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ (PCA) :**

L'établissement s'appuie sur la définition du règlement CRBF 97-02, considérant que le plan de continuité de l'activité représente « ...l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la banque, puis la reprise planifiée des activités... ».

Le PCA de la succursale est développé selon une méthodologie rigoureuse et éprouvée qui peut être décomposée en trois étapes principales :

***Etape 1 :** Cartographie des scénarii de sinistre, analyse des processus critiques de l'établissement en termes d'impacts liés à une interruption d'activités et définition des besoins en continuité.*

***Etape 2 :** Documentation du plan de crise.*

Pour chaque service de la succursale ont été définis des plans de secours métiers décrivant les modalités de reprise de continuité des opérations en mode dégradé.

***Etape 3 :** Tests et Plan de Maintien en Conditions Opérationnelles du PCA*

Notre établissement n'a pas eu à gérer de crise au cours de l'exercice.

### **SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION**

L'administration et le développement des systèmes d'informations sont externalisés auprès de notre succursale de Genève (existence d'un « Service Level Agreement » entre les deux unités).

La politique de sécurité informatique s'applique à tout utilisateur des ressources des systèmes d'information de la Banque ainsi que des moyens informatiques extérieurs accessibles via les réseaux de la Banque. Chaque utilisateur est tenu de se conformer à toutes les prescriptions qui découlent de cette politique, du règlement interne du personnel, des annexes, des adjonctions, des notes et tout autre document du Groupe Lloyds dont les « ITEC rules ». Par utilisateur, il est entendu toute personne, membre de la direction, salarié, consultant et tiers autorisé, ayant accès aux systèmes d'information de la Banque.

La maintenance évolutive du système d'information sus-référencé (BEST II) est assuré par le département informatique suisse suivant un processus formel.

Des outils de contrôle permettent la détection automatique des défaillances des systèmes avec des procédés d'alertes adéquats.

### **RISQUE DE NON CONFORMITE**

La fonction « Compliance » est assurée par le département « Risk & Compliance ». L'objectif général assigné est de s'assurer que l'Etablissement respecte en tout temps les principes réglementaires monégasques, français et britanniques.

Cette fonction se concentre également sur l'application des directives internes (« Group Policies ») et sur le respect des prescriptions relatives au blanchiment de capitaux.

## RISQUE DE CREDIT

### Critères prédéfinis de sélection et outils d'analyse :

La Politique de crédit est définie dans la « IW Credit Policy » - dont la dernière mise à jour date de octobre 2012. Cette politique précise notamment les typologies de crédit, les procédures d'octroi, les produits pouvant être utilisés ou reconnus en tant que sûreté, les valeurs de gage à appliquer selon les types de sous-jacents, les principes de documentation, ainsi que le système de limites discrétionnaires, elle introduit principalement la notation des crédits selon des définitions détaillées.

La politique d'octroi des crédits se concentre toujours sur deux axes uniques :

- Crédits lombards ;
- Crédits hypothécaires.

Les éléments d'analyse de rentabilité prévisionnelle des opérations de crédit prises en compte lors des décisions d'engagement sont basés sur le ratio de ROA (return on asset) existant ainsi que le revenu généré au niveau de crédit même incluant le ratio ROA futur.

### Risque de concentration

Risque de concentration	Volume en %	
<b>Par secteur géographique</b> (Nationalité de l'emprunteur) :	-France	<b>34%</b>
	-Monaco	<b>16%</b>
	-Grande-Bretagne	<b>22%</b>
	-Luxembourg	<b>1%</b>
	-Iles-Vierges	<b>9%</b>
	-Liechtenstein	<b>3%</b>
	-Autres	<b>15%</b>

<b>Par client</b> – A noter un risque de concentration sur neuf clients -3 prêts : EUR 28,75M -3 prêts : EUR 27,3M -1 prêt : EUR 20M -3 prêts : EUR 14,31M -3 prêts : EUR 13,98M -3 prêts : EUR 9,98M -3 prêts : EUR 9M -3 prêts : EUR 8,93M -3 prêts : EUR 7,5M = Soit un total de <b>EUR 139,734 Millions</b>	-sur encours total des prêts -sur encours des prêts hypothécaires	<b>53%</b> <b>47%</b>
---	--	--------------------------

Des prêts hypothécaires significatifs octroyés à neuf clients représentant 52.71% de l'encours total des engagements et constituent le risque de concentration majeur pour l'Etablissement. L'organe exécutif est tenu informé de cette situation lors du Comité de Crédit. Cependant, la nature même de l'activité principale de l'Etablissement (Banque privée) peut facilement conduire à ce type de situation.

En conclusion sur l'exposition au risque de crédit, nous pouvons donc déduire que la typologie de notre clientèle ainsi que l'ensemble des stratégies décrites ci-dessus permettent de contenir les risques liés aux fluctuations du marché.

### 3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

#### 3.1 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'€, se ventilent selon leur durée restant à courir de la façon suivante :

ETABLISSEMENTS DE CREDIT (hors dettes et créances rattachées)

RUBRIQUES	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts € *	14.229	7.580	0	0	<b>21.809</b>
Prêts devises *	69.911	7.716	0	0	<b>77.627</b>
Total prêts					<b>99.436</b>
* desquels : - opérations groupe Lloyds TSB Bank : 99.436 - Pensions hors groupe : 00					
Emprunts € *	20.946	109.922	50.747	46.817	<b>228.432</b>
Emprunts devises *	28.614	7.532	0	4.639	<b>40.785</b>
Total emprunts					<b>269.217</b>
* desquels : - opérations groupe Lloyds TSB Bank : 269.217 - Pensions hors groupe : 00					

CLIENTELE NON FINANCIERE (hors créances et dettes rattachées)

RUBRIQUES	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts € *	20.946	109.923	46.627	46.817	<b>224.313</b>
Prêts devises *	28.334	7.811	0	4.639	<b>40.784</b>
Total prêts					<b>265.097</b>
* desquels : - créances mobilisables B.D.F. : 00 - Pensions : 00					
Emprunts € *	14.229	7.580	0	0	<b>21.809</b>
Emprunts devises *	69.911	7.716	0	0	<b>77.627</b>
Total emprunts					<b>99.436</b>
* desquels : - opérations groupe Lloyds TSB Bank : 00 - Bons de caisse : 00 - Pensions : 00					

#### 3.2 Les Immobilisations.

Toutes les immobilisations au bilan sont exclusivement des immobilisations corporelles, et pour l'exercice 2012 elles s'analysent selon le tableau ci-dessous :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Balance ouverture	2.528
Investissements	70
Désinvestissements	0
Immobilisations en cours	59
<b>Balance fermeture **</b>	<b>2.657</b>
Balance ouverture (brut)	2.039
Amortissements	94
Reprise amortissements	0
<b>Amortissements au Bilan</b>	<b>2.133</b>
** détail	
- matériel informatique & logiciel	983
- matériel divers & mobilier	767
- installations générales	848
- matériel de transport	0
- Immobilisation en cours	59
<b>Total</b>	<b>2.657</b>

Les investissements se composent :

- matériel informatique & logiciels	7
- agencement & installations	13
- mobilier & matériel de bureau	50
- matériel de transport	0

Les désinvestissements se composent :

- matériel informatique devenu obsolète	0
- matériel de bureau & mobilier non performant	0
- matériel de transport	0
- agencement & installations	0

### 3.3 Les Provisions

Les provisions pour l'année 2012 constituées au cours de l'exercice ont été affectées ou réintégrées totalement.

Les provisions pour Risques et Charges s'élèvent à 488 K€ et se décomposent de la façon suivante :

	2012	2011
• Provision pour retraite	248	203
• Provision pour risques clientèle	0	93
• Provision pour risques (autres)	240	250

**3.4 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31/12/2012**

<b>Etablissements de Crédit</b>	<b>A recevoir</b>	<b>A payer</b>
A vue	2	0
A terme	183	1.128
<b>Clientèle</b>		
Crédits clientèle	2.375	0
Comptes ordinaires	0	0
Dépôts à terme	0	174

Les intérêts sont calculés prorata temporis d'une manière linéaire selon les dispositions contractuelles.

**3.5 Comptes de régularisation et divers**

Les tableaux ci-dessous donnent par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Créances fiscales	25	494	Dettes fiscales	258	151
Dépôts de garantie versés	385	330	Dettes sociales	310	161
Comptes de Stock	3	2	Autres dettes	0	0
Marges sur Options Banque	1544	967			
<b>TOTAL</b>	<b>1957</b>	<b>1 793</b>	<b>TOTAL</b>	<b>568</b>	<b>312</b>

<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Compte ajustement devises	5	4	Services extérieurs	191	137
Services extérieurs comptes d'avance	108	112	Charges du personnel	1 224	751
Produits bancaires à recevoir	206	91	Charges sociales	378	271
Divers à régulariser	108	75	Rémunération d'intermédiaires	123	87
			Compte d'encaissement client	344	793
			Compte d'encaissement Coface	6	26
			Marges sur options clients	1544	973
<b>TOTAL</b>	<b>427</b>	<b>282</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3.810</b>	<b>3.038</b>

**3.6 Contre-valeur en € de l'actif et du passif en devises**

- Actif en devises 221.090
- Passif en devises 220.903

**3.7 Divers**

La dotation en capital est de 7.836 K€ entièrement appelé (fonds versés par notre siège social de Londres).

La LLOYDS TSB BANK PLC Monaco est dispensée d'établir des comptes consolidés, mais elle entre en totalité dans le périmètre de consolidation de la LLOYDS TSB BANK PLC, 25 Gresham Street, EC2V 7HN Londres GB.

#### 4. INFORMATIONS SUR LE POSTE DU HORS-BILAN

##### 4.1 Contrats de change non dénoués au 31/12/2012

• Au comptant	Achats	1736
	Ventes	1736
• A terme	Achats	68.477
	Ventes	68.472

##### 4.2 Garanties

Les engagements de garantie reçus se composent :

- Des garanties reçues d'établissements de crédit de 1.610 K€ qui concernent essentiellement des sûretés détenus en regard de facilité de crédit accordé à la clientèle de l'agence.
- De la garantie reçue de la COFACE de 400 K€ qui concerne la couverture à hauteur de 95% des crédits exportations en nos livres.
- Des autres engagements de garantie reçus de la clientèle pour 25.676 K€ qui concernent les sûretés données par des clients de l'agence en garantie de facilités de crédit accordées à d'autres clients de l'agence.

Les garanties données d'ordre de la clientèle sont de 3.710 K€.

Fonds de garantie des dépôts : 232 K€.

##### 4.3 Divers

Aucune opération sur instruments financiers à terme au 31/12/2012.

#### 5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

##### 5.1 Ventilation des commissions pour l'exercice 2012

Postes	Charges	Produits
Opérations Etablissements de crédit	22	1.457
Opérations clientèle	0	10.157
Opérations titres	0	3.744
Opérations de change	0	407
Produits/charges moyens de paiement	0	0
Divers	0	860
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>16.625</b>

Les produits sont perçus de la clientèle. Les commissions payées représentent exclusivement des frais encourus auprès de nos correspondants.

##### 5.2 Solde en bénéfice des opérations de change

Ce poste traduit le résultat des opérations d'achat et de vente des devises effectuées par la banque sur le marché.

### 5.3 Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2012 :

Postes	2012	2011
Salaires et traitements	4.105	2.928
Charges de retraite	532	394
Charges sociales	776	603
Impôts & taxes s/salaires	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5.413</b>	<b>3.925</b>

La provision pour congés payés constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31/12/2012.

### 5.4 Charges et produits exceptionnels

Postes	Charges	Produits	Net
Dotations provisions pour risques & Charges	98		
Provisions douteux utilisées	2.560	2.560	
Provisions douteux disponibles	718	0	
Récupération créances amorties	0	0	
Créances irrécupérables non provisionnées.	1000	0	
Reprise provision risques créances clientèle.		156	
<b>NET</b>			<b>-1.660</b>

VENTILATION DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	Charges	Produits	Net
Opérations sur titres	0	11	
Participation solidarité interbancaire	0	0	
Remboursement honoraires	0	0	
Divers	120	34	<b>-75</b>

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Effectifs de la banque

<b>Effectifs au 31/12/2012</b>	<b>47</b>
Cadres	19
Gradés	28

## 7. RATIOS PRUDENTIELS

### 7.1 Ratio de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31.12.2012, le ratio était de 414 % pour un minimum requis de 100%.

**EXERCICE 2012****RAPPORT**

Messieurs,

Nous vous présentons le compte rendu de la mission de révision des comptes de l'exercice 2012, concernant la succursale monégasque de la société "LLOYDS TSB BANK P.L.C.", dont le siège social est à Londres (Grande-Bretagne) (« la Succursale »).

Nous avons examiné le bilan publiable au 31 décembre 2012 (mod. 4200) et le compte de résultat publiable de l'exercice 2012 (mod. 4290) et l'annexe ci-joints, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces états financiers ont été arrêtés par les Dirigeants de la Succursale désignés en vertu de l'article 17 de la loi bancaire du 24 janvier 1984, et sous leur responsabilité.

L'examen des opérations et des comptes ci-dessus a été effectué en appliquant les principes relatifs au contrôle des

établissements relevant de la réglementation bancaire, par sondages, conformément aux normes usuelles, donc avec pour objectif de déceler les redressements pouvant affecter de façon significative les documents ci-joints.

Nous avons eu recours à telles vérifications par sondages des livres et documents comptables et à tels contrôles que nous avons jugés nécessaires à former notre opinion.

A notre avis, le bilan publiable (mod. 4200) et le compte de résultat publiable (mod. 4290) reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions de la réglementation bancaire et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de la Succursale au 31 décembre 2012, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 21 juin 2013.

Les Commissaires aux Comptes.

Claude PALMERO

François BRYCH